



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



Assistant socio-éducatif – Assistant(e) social(e)

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : 36, rue Trévet
93300 AUBERVILLIERS
Tél : 01 48 33 89 33

Transports : bus 152 arrêt Condorcet

LES CONTACTS :

- Coordinatrice de l'action sociale
Mme BOMPAYS
n.bompays@epsve.fr
01 43 09 32 97
- Coordinateur adjoint de l'action sociale, Monsieur SCORDIA
l.scordia@epsve.fr
01 43 09 30 55
- Secrétariat de la coordination de l'action sociale
Madame CASTANET
e.castanet@epsve.fr
01 43 09 30 46

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE

Activité principale :

L'unité d'ethnopsychiatrie «La causerie» a ouvert en juillet 2012. Elle est rattachée au pôle Cristales (coordination pour la recherche et l'information, les soins, les thérapeutiques, les analyses de laboratoire et l'éducation de la santé). L'unité d'ethnopsychiatrie permet la rencontre avec des patients qui ont mis en échec des pratiques habituelles de psychiatrie de secteur. L'exceptionnelle complexité des problématiques (ou leur accumulation) à laquelle les patients doivent faire face nécessite une prise en charge spécifique qui tienne compte du champ social et de leur particularité culturelle et psychopathologique. L'équipe est composée d'1 praticien hospitalier, d'1 interne, d'une responsable clinique, de 3 psychologues, d'1 assistante sociale, d'1 secrétaire et de 2 infirmiers

Activité principale : aider les personnes, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique :

- Directeur des ressources humaines

Liaison technique :

- service de la coordination de l'action sociale

Autorité fonctionnelle :

- Médecin chef de pôle
- Médecin responsable d'unité

Horaire de travail :

semaine : 38 heures (1575 heures annuelles)

Description synthétique du poste :

Partie prenant(e) de l'équipe sectorielle, l'assistant(e) social(e) concourt à l'offre de service proposée par le service d'ethnopsychiatrie aux personnes ayant des troubles mentaux.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

L'assistante sociale

Elle est plus spécifiquement chargée d'agir pour faciliter l'accès aux soins par l'accès aux droits sociaux.

Elle rencontre les usagers, évalue la situation et intervient pour rétablir l'accès aux droits, ouvrir les droits sociaux des personnes qui en ont besoin, en coordination avec l'équipe et les équipes de secteur. Son intervention est relayée par les assistants sociaux des secteurs de psychiatrie et/ou de droit commun qui ont adressé le patient au service d'ethnopsychiatrie.

Elle est chargée de la liaison avec les partenaires extérieurs.

Elle participe aux entretiens médicaux et psychothérapeutiques selon les situations.

Elle peut effectuer des visites à domicile en binôme avec les autres professionnels de l'UF.

Elle apporte les éléments sociaux concrets à l'équipe pour ajuster le projet thérapeutique du patient.

Les indications :

- Difficultés psychiatriques dans le cadre de la migration.
- Problème de non compliance ou non adhésion aux soins.
- Inadéquation entre nosographie psychiatrique et représentation traditionnelle de la maladie.

Les activités :

- Consultations psychothérapeutiques de groupe (10 séances réparties sur deux ans)
- Consultations individuelles
- Consultations médicales.
- Accueil mère-enfant
- Entretiens infirmiers
- Visites à domicile
- Accompagnement aux démarches
- Suivi social
- Ateliers thérapeutiques
- Eclairage interculturel dans la structure ou chez les partenaires en présence ou non du patient.





EVOLUTION POSSIBLE DU POSTE

En fonction des nécessités d'adaptation aux besoins de la structure et aux projets de vie sociale des patients, le poste peut être amené à évoluer.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Accès au grade d'assistant socio-éducatif second grade après inscription sur tableau annuel d'avancement
Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre.

Signature de l'agent :

